



**INSTITUTION ADOUR**  
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

## **Restauration de la continuité écologique des cours d'eau dans les Landes**

### **Cas des ouvrages du système Aureilhan-Mimizan**

- . *Les enjeux de la restauration de la continuité écologique piscicole*
- . *L'étude groupée dans les Landes*
- . *Les ouvrages du système d'Aureilhan-Mimizan*

Document rédigé et diffusé par Fr.-Xavier CUENDE – responsable de la cellule « Milieux », le 23 septembre 2015

[www.institution-adour.fr](http://www.institution-adour.fr)

## **LES ENJEUX DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE**



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : [secretariat@institution-adour.fr](mailto:secretariat@institution-adour.fr)  
[www.institution-adour.fr](http://www.institution-adour.fr) - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

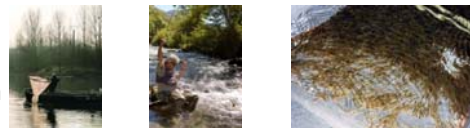
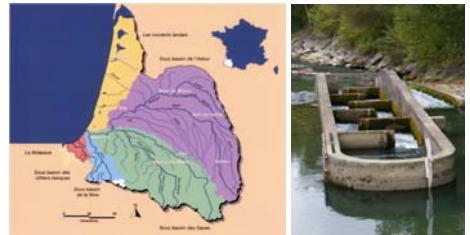
## La gestion des poissons migrateurs

- Contexte

- une instance de gestion concertée (Cogepomi)
- un document cadre quinquennal (Plagepomi)

- Objectifs et enjeux

- connaître, préserver et restaurer habitats et continuités écologiques
- acquérir les connaissances nécessaires à la gestion
- restaurer ou soutenir les populations
- encadrer la pêche pour qu'elle soit durable
- piloter la mise en œuvre du plan de gestion



illustrations : Dreal Aquitaine, INRA, Institution Adour, droits réservés



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr  
[www.institution-adour.fr](http://www.institution-adour.fr) - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

## Les enjeux et les obligations de la continuité

- Un facteur critique pour les poissons migrateurs

- restaurer la facilité de déplacement des poissons entre leurs différents lieux de vie (reproduction, croissance, etc.)
- restaurer la circulation amont-aval et aval-amont, et les connexions avec les affluents, les milieux humides, etc.



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr  
[www.institution-adour.fr](http://www.institution-adour.fr) - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

## Les enjeux et les obligations

- Un facteur critique pour les poissons migrateurs
- Le contexte
  - des préoccupations de longue date
  - un cadre réglementaire préexistant, avec des évolutions européennes, nationales et de bassin
  - des obligations réglementaires, avec une échéance à la fin 2018



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr  
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

## Le « nouveau » classement réglementaire

- article L214-17-1 du code de l'environnement

classement	liste 1 : « préserver »	liste 2 : « restaurer »
contrainte	interdiction de construction de tout nouvel obstacle	aménagement de tout ouvrage existant
cours d'eau éligibles	parmi 3 groupes : - très bon état écologique - réservoirs biologiques pour le bon état - cours à poissons migrateurs à protéger complètement	tous
application des contraintes	dès la publication de la liste 1	délai de 5 ans à compter le publication de la liste 2
révision du classement	à long terme	tous les 6 ans
classement proche préexistant	loi de 1919	L432-6 du code de l'environnement



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr  
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

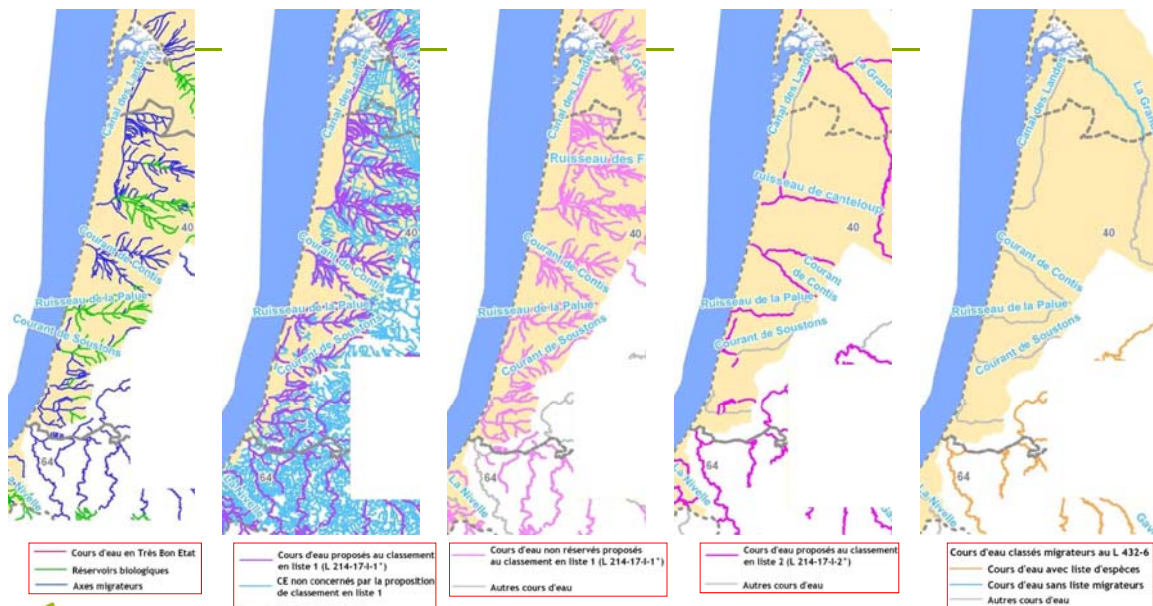
## Le champ et les impacts du classement

- champ géographique en Adour-Garonne
  - liste 1 : 30% du linéaire (en augmentation forte)
  - liste 2 : 7% du linéaire (en baisse faible)
- impacts sur les usages
  - négatif sur l'hydroélectricité (déjà contrainte par le classement précédent)
  - positif sur la pêche et les activités nautiques
  - nul ou modérément négatif sur les autres usages



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr  
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

## Le champ du classement



illustrations : Comité de bassin Adour-Garonne (commission territoriale Litorea) - extraits



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr  
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

## Les enjeux et les obligations

- Un facteur critique pour les poissons migrateurs
- Le contexte
- Des enjeux par territoires et espèces
  - courants côtiers et barthes : anguille
  - gave de Pau : saumon, anguille
  - Adour : anguille, alose et lamproie



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr  
[www.institution-adour.fr](http://www.institution-adour.fr) - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

## La variété des situations et des solutions

- La variété des situations
  - nature des obstacles
  - usages
  - espèces-cibles
- La spécificité des réponses
  - des approches communes
  - des solutions adaptées aux espèces et aux sites



Illustrations : Dreal Aquitaine, Ecogees



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr  
[www.institution-adour.fr](http://www.institution-adour.fr) - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin



## **LA VOIE DES ÉTUDES GROUPÉES**



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : [secretariat@institution-adour.fr](mailto:secretariat@institution-adour.fr)  
[www.institution-adour.fr](http://www.institution-adour.fr) - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

## **L'intérêt d'une étude groupée**

---

- La raisonement par axe ou par secteur
- Les subventions publiques majorées
- La maîtrise d'ouvrage unique, et le bureau d'étude unique
  - économies d'échelle
  - cohérence des propositions
- Le suivi par un comité de pilotage
  - validation technique, réglementaire et financière



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : [secretariat@institution-adour.fr](mailto:secretariat@institution-adour.fr)  
[www.institution-adour.fr](http://www.institution-adour.fr) - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

## Les objectifs de l'étude groupée

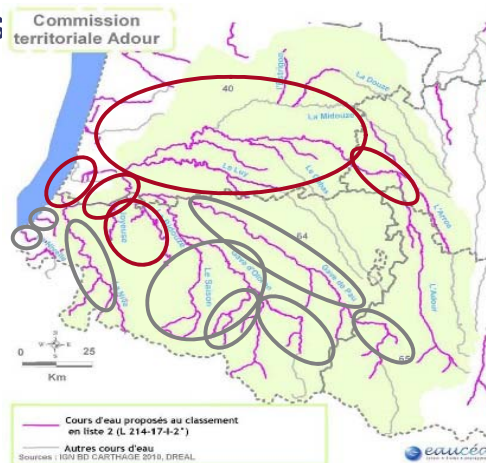
- n'intégrer un ouvrage à l'étude que si son propriétaire / responsable en est d'accord
- associer le propriétaire / responsable aux choix faits aux différentes étapes de l'étude
- concevoir une solution d'équipement ou de gestion validée par un comité de pilotage regroupant des acteurs institutionnels, dont les services de la police de l'eau
- fournir un projet d'aménagement détaillé, permettant d'établir les dossiers techniques, réglementaires et financiers



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr  
[www.institution-adour.fr](http://www.institution-adour.fr) - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

## Les études groupées du bassin Adour-côtiers

- Une douzaine de démarches
  - plus de 100 ouvrages
- dont 4 études groupées portées par l'InstAd
  - plus de 50 ouvrages



Illustrations : Comité de bassin Adour-Garonne (commission territoriale Asoue) – extraits ; Ecogea ; Institution Adour



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr  
[www.institution-adour.fr](http://www.institution-adour.fr) - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

## L'implication de l'Institution Adour

---

- la sollicitation par l'État et par l'Agence de l'eau Adour-Garonne
- la légitimité d'un acteur du territoire qui œuvre pour une gestion concertée et équilibrée dans le bassin
- le pivot pour cette étude globale :
  - la maîtrise d'ouvrage de l'étude
  - la coordination des parties prenantes
  - le partage d'expérience avec d'autres territoires



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : [secretariat@institution-adour.fr](mailto:secretariat@institution-adour.fr)  
[www.institution-adour.fr](http://www.institution-adour.fr) - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

## Les études portées par l'Institution Adour

---

- 4 études, environ 50 ouvrages

Landes	Adour, affluents, courants côtiers	2011-2014	34 ouvrages
Pyrénées-Atlantiques	affluents en rive sud de l'Adour	2012-2015	10 ouvrages
Landes	barthes de l'Adour	depuis 2014	4 sites pilotes
Gers	Adour	depuis 2015	3 ouvrages



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : [secretariat@institution-adour.fr](mailto:secretariat@institution-adour.fr)  
[www.institution-adour.fr](http://www.institution-adour.fr) - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin



## L'ÉTUDE GROUPEE DANS LES LANDES



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr  
[www.institution-adour.fr](http://www.institution-adour.fr) - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

## La priorisation des ouvrages

---

- 35 cours d'eau, 5 systèmes côtiers (1.300 km ; 12.000 ha)
- 239 ouvrages identifiés et expertisés
  - 1 ouvrage tous les 5 à 6 km en moyenne
- 53 ouvrages prioritaires à l'échelle du département
  - rouvrir l'accès à 420 km de cours d'eau (60 % du territoire)
- 44 ouvrages éligibles à l'étude
- **34 ouvrages intégrés à l'étude**
  - résultat de la consultation des propriétaires



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr  
[www.institution-adour.fr](http://www.institution-adour.fr) - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

## La priorisation des ouvrages



Illustrations : Ecogea



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr  
[www.institution-adour.fr](http://www.institution-adour.fr) - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

## Le déroulement de l'étude

- En 2011, lancement de l'étude
  - confiée au bureau d'études ECOGEA
- Phases de l'étude (2011-2014)
  - diagnostic / esquisse / avant-projet
  - projet
  - consultation des gestionnaires à chaque étape



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr  
[www.institution-adour.fr](http://www.institution-adour.fr) - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

## Le déroulement de l'étude

---

- Solutions retenues
  - 17 projets de passe à Anguilles
  - 13 projets de passe à poissons de types multi espèces
  - 4 projets d'effacement
  - 1 projet de modification de gestion de l'ouvrage
- Coûts estimés
  - pour l'ensemble des travaux : ~3,3 M€
  - 30 % des projets ont des coûts supérieurs à 100 k€
  - 35 % des projets ont des coûts inférieurs à 50 k€



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : [secretariat@institution-adour.fr](mailto:secretariat@institution-adour.fr)  
[www.institution-adour.fr](http://www.institution-adour.fr) - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

## Les travaux

---

- En 2014-2015
  - réalisation des travaux sur 8 ouvrages
  - uniquement sur des seuils appartenant à des collectivités territoriales
- Dans les années à venir
  - réalisation par les autres collectivités
  - interrogation sur les réalisations par les propriétaires privés pour les ouvrages sans vocation économique



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : [secretariat@institution-adour.fr](mailto:secretariat@institution-adour.fr)  
[www.institution-adour.fr](http://www.institution-adour.fr) - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

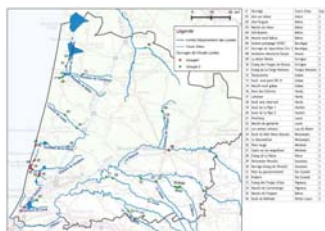
## LES OUVRAGES DU SYSTÈME AUREILHAN-MIMIZAN



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr  
[www.institution-adour.fr](http://www.institution-adour.fr) - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

### La localisation des ouvrages

- 11. Étang des Forges de Pontenx
- 26. Pont rouge
- 27. Les Anguillons
- 31. Pont du gouvernement
- 32. Probert



Illustrations : Institution Adour



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr  
[www.institution-adour.fr](http://www.institution-adour.fr) - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

## Seuil de Probert



illustrations : Ecogea



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr  
[www.institution-adour.fr](http://www.institution-adour.fr) - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

## Seuil de Probert

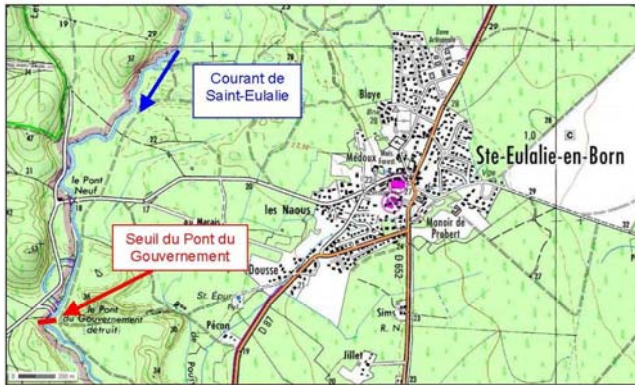
- Le diagnostic : une priorité pour anguille et brochet
  - un ouvrage formant système avec l'écluse de la Taffarde (déjà équipée) et celle de Probert (restant bloquante)
- La solution retenue : une combinaison « passe à bassins » + « passe à anguille »
  - adaptée au franchissement par les deux espèces-cibles
  - mieux adaptée aux modalités de gestion des hauteurs d'eau de l'étang
- Le coût estimatif : ~160k€



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr  
[www.institution-adour.fr](http://www.institution-adour.fr) - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin



## Seuil du « pont du Gouvernement »



illustrations : Ecogea



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr  
[www.institution-adour.fr](http://www.institution-adour.fr) - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

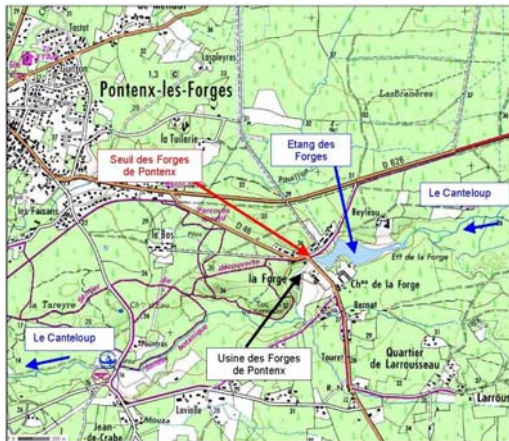
## Seuil du « pont du Gouvernement »

- Le diagnostic : une situation complexe
  - enjeux : anguille, brochet
  - propriété foncière
  - stabilisation de l'ouvrage, sable à l'amont, dénivelé
- La solution retenue : une rampe simple
  - solution moins onéreuse que la reprise totale par un ouvrage franchissable par conception
  - interrogations sur la stabilité de l'ouvrage dans le temps
- Le coût estimatif : 45 k€



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr  
[www.institution-adour.fr](http://www.institution-adour.fr) - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

## Seuil de la forge de Pontenx



illustrations : Ecogea



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr  
[www.institution-adour.fr](http://www.institution-adour.fr) - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

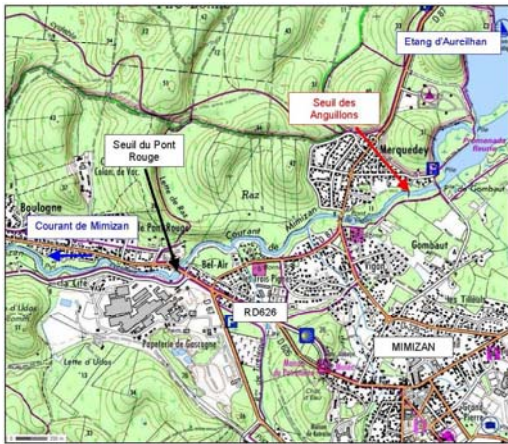
## Seuil de la forge de Pontenx

- Le diagnostic : enjeux pour l'anguille
  - centrale hydroélectrique
  - montaison et dévalaison
- La solution retenue : une combinaison
  - une passe à anguille à plusieurs volées (bassins de repos)
  - aménagements à l'aval pour la réception des dévalantes
  - des modifications techniques (réduction des échancrures, réduction de l'entrefer des grilles)
- Le coût estimatif : 82 k€



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr  
[www.institution-adour.fr](http://www.institution-adour.fr) - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

## Seuil des Anguillons



illustrations : Ecogea



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr  
[www.institution-adour.fr](http://www.institution-adour.fr) - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

## Seuil des Anguillons

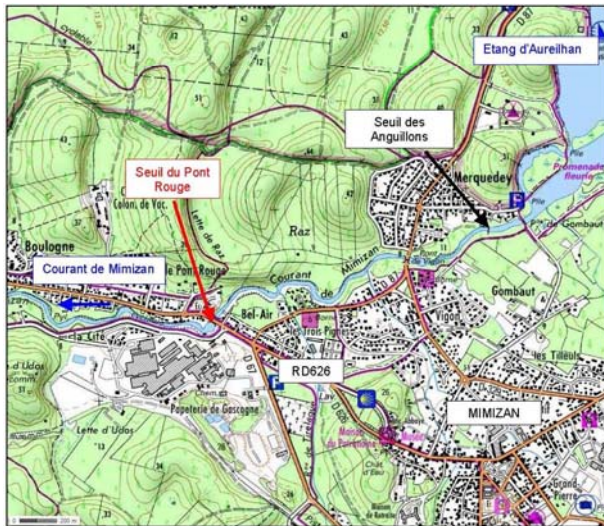
- Le diagnostic : un site modifié par l'érosion
  - équipé d'une rampe à anguille (brosse) en 2005
  - touché par des érosions fortes en 2010
  - un franchissement devenu difficile pour l'anguille
- La solution en discussion actuellement
  - l'amélioration/transformation de la passe actuelle (modification de la pente latérale, etc.)
  - la reprise des enrochements
- Le coût estimatif : 40 k€



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr  
[www.institution-adour.fr](http://www.institution-adour.fr) - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin



## Seuil du « Pont Rouge »



illustrations : Ecogea



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr  
[www.institution-adour.fr](http://www.institution-adour.fr) - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

## Seuil du « Pont Rouge »

- Le diagnostic : un site complexe
  - interrogation sur la propriété, en lien avec le pont
  - un franchissement difficile pour l'anguille
- La solution retenue : une approche légère
  - la reprise de la rampe à anguille
  - la reprise des enrochements
- Le coût estimatif : 40 k€



Institution Adour - Conseil Départemental des Landes - 40025 Mont-de-Marsan Cedex - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr  
[www.institution-adour.fr](http://www.institution-adour.fr) - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

## Réflexions d'ensemble

---

- Un territoire prioritaire pour l'anguille
  - les étangs : des grandes surfaces d'habitats
  - les courants : des passages obligés
- Un raisonnement en système
  - les enjeux biologiques « courants + étangs »
  - les enjeux de gestion des niveaux d'eau des étangs
  - l'influence des niveaux d'eau sur la fonctionnalité des dispositifs de franchissement
- Des objectifs plus ambitieux à atteindre ?

